

## ATTESTATION FISCALE 2023

Mme Fatma Dif, née le 22/05/1954  
a perçu, au titre de ses retraites, la ou les somme(s) suivantes à déclarer aux services fiscaux (si absente(s) de la déclaration préremplie).

Organisme	Année	Montant imposable
CNAV	2023	13 411,00 €
Malakoff Humanis Agirc-Arrco	2023	2 749,00 €

Afin de simplifier vos démarches, vos organismes de retraite communiquent à l'administration fiscale française le montant des revenus imposables. Ces montants doivent figurer sur votre déclaration de revenus préremplie.

A bientôt sur [www.info-retraite.fr](http://www.info-retraite.fr)

*Conformément à la réglementation informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles ainsi que le droit de les faire rectifier. Ces droits s'exercent auprès de vos régimes de retraite concernés.*